



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Haïti

Question écrite n° 70873

Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la coordination de l'aide internationale à Haïti. Alors que les images de chaos et de détresse ont fait le tour du monde et suscité l'émotion de la communauté internationale, de nombreux pays ont mis à disposition d'Haïti nombre de travailleurs humanitaires, médecins et militaires afin de venir en aide aux populations. Les moyens humains et financiers déployés sur place depuis le séisme sont en effet considérables. La France a ainsi dépêché plus de mille hommes sur place et mis à disposition un hôpital, un poste médical avancé, un hélicoptère de la sécurité civile ou encore une station de potabilisation d'eau. L'aide française a ainsi permis l'acheminement de 100 tonnes de matériel et de vivres de première urgence. Si l'action de chacun des nombreux pays présents sur place doit être saluée, leur action nécessite néanmoins d'être concertée pour être la plus efficace possible. Aussi il lui demande de bien vouloir lui rendre compte des moyens déployés en vue d'assurer la coordination de l'aide internationale à Haïti.

Texte de la réponse

Premier pays à s'être rendu en Haïti dès le 13 janvier 2010 à 12 h 35 (heure locale), la France a déployé sur zone jusqu'à 1 173 personnels français et 1 758 tonnes de matériel humanitaire. La réponse française a été la suivante : onze avions affrétés par le ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) ont permis d'acheminer 211 tonnes de matériels et 448 personnels en Haïti, ainsi que 63 travailleurs humanitaires. Trois à cinq rotations aériennes militaires quotidiennes entre Haïti et les Antilles françaises ont apporté 285 tonnes de fret humanitaire et matériels de première urgence. Deux bâtiments de la marine nationale, le Siroco et le Francis-Garnier, ont été engagés les 19 et 24 janvier, transportant 1 324 tonnes de matériel et 4 hélicoptères. La phase de sauvetage des populations, mise en oeuvre dès le 13 janvier par près de 250 sauveteurs de la sécurité civile, s'est achevée le 22 janvier. Après avoir travaillé sur 19 chantiers, elle aura permis d'extraire seize survivants des décombres. L'assistance médicale aux populations haïtiennes, débutée le 13 janvier, est montée en puissance le 18 janvier avec la mise en place d'un hôpital de campagne de la sécurité civile (70 personnels médicaux), complétée par quatre détachements d'appui médicaux (48 équipes médicales). Quatre unités de production d'eau ont été installées, le 16 janvier, pour répondre au besoin de 40 000 personnes/jour. S'agissant de la coordination entre agences, elle appartient avant tout à l'ONU et plus particulièrement au bureau de coordination de l'aide humanitaire (BCAH). La France s'est insérée dans la réponse globale en décidant de contribuer à hauteur de 10 millions d'euros à l'appel éclair lancé par le BCAH, dont une grande part pour le fonds pays. L'action humanitaire des Nations unies a connu depuis 2005 (à la suite du tsunami) une très importante réforme, qui porte à la fois sur le financement (nouveaux instruments, tels les fonds pays et fonds d'urgence) et sur la coordination, avec la mise en place de « clusters », blocs de responsabilité dont chaque agence (UNICEF, PAM, OIM) se voit attribuer le leadership, éventuellement avec une ONG, ou une organisation de la famille Croix-Rouge. Cette approche par cluster a été mise en place en Haïti dès les premiers jours qui ont suivi le séisme, et ce, en dépit de la catastrophe propre qui a affecté l'ONU, dont plusieurs centaines de personnels sur place ont compté parmi les victimes. La priorité a été donnée à l'aide alimentaire (agence

responsable, le PAM), aux abris (agences responsables, l'OIM et le FICR), à l'assainissement (agence responsable, l'UNICEF) et à la protection des enfants (agence responsable, l'UNICEF). Sur le plan interne, la coordination a été assurée et continue à l'être par l'ambassade, qui réunit régulièrement les ONG françaises présentes, et a obtenu de pouvoir leur fournir un local commun. L'heure est maintenant à la reconstruction : une mission interministérielle pilotée par l'ambassadeur Duquesne est chargée de coordonner et de mettre en oeuvre l'aide française, et de préparer la conférence de New York sur la reconstruction en Haïti prévue le 31 mars 2010. Une délégation de cette mission s'est rendue sur place du 6 au 10 février. La réalité et l'intensité de ces efforts à la fois globaux et nationaux n'empêchent pas la situation humanitaire de demeurer extrêmement préoccupante : la phase d'urgence est loin d'être achevée, et les risques importants de fortes pluies font peser sur l'ensemble une menace supplémentaire.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70873

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1238

Réponse publiée le : 9 mars 2010, page 2625